

ANNE T.

**Responsable d'agence d'aide à domicile
Vitalliance (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis responsable de l'agence Vitalliance à Pau, service d'aide à la personne spécialisé dans la dépendance depuis 2011. Aujourd'hui, nous sommes 3 collaborateurs d'agence, 2 chargées de Coordination et moi en qualité de chef d'agence. En plus de ces 2 collaborateurs d'agence, j'ai la responsabilité hiérarchique d'une cinquantaine d'auxiliaires de vie.

Mon quotidien se partage entre la gestion opérationnelle des interventions à domicile pour 30 pour cent de mon temps (les chargées de coordination assurant elles uniquement cette fonction) et le pilotage de l'agence pour 70 pour cent.

La gestion opérationnelle comprend toute la relation clientèle, de l'évaluation des besoins, la mise en place d'interventions et le suivi de la mission.

Le management des auxiliaires de vie : les plannings, la gestion des congés, la paie, la formation...

Le pilotage de l'agence, lui, est à nouveau divisé en 2 grands volets :

- L'administratif : l'action de reporting de l'activité grâce à des tableaux d'activité, le juridique (contrats de travail, convention collective...)
- La prospection commerciale et la fidélisation du réseau d'apporteur d'affaire

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A la suite de la licence AES, j'ai intégré le Master A3S (Administration du Secteur Sanitaire et Social), toujours au sein de l'UPPA.

Après l'obtention du Master, j'ai pu intégrer la Maison Départementale des Personnes Handicapées du 64. D'abord sur un poste d'instructeur, bien que ne correspondant pas à mon niveau d'étude cela m'a permis d'intégrer une structure de faire mes preuves et d'évoluer au bout de 6 mois sur un poste de Coordinatrice administrative adjointe pendant 2 ans puis de coordinatrice administrative.

Le poste de coordinatrice administrative est le poste de chef de service. Avec une équipe de 11 instructeurs, j'assurais le suivi des dossiers de demande des usagers de reconnaissance du handicap, jusqu'au passage et présentation des dossiers en Commission. Ceci en veillant au respect des procédures et de la législation.

En 2011 j'ai intégré Vitalliance au poste de responsable d'agence afin de créer cette agence de Pau.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence est une étape indispensable pour accéder au Master A3S. Elle est la base de l'enseignement pluridisciplinaire, éco, droit, gestion. Elle donne sur une base solide de connaissance plutôt générale qui est à approfondir en fonction du secteur vers lequel on évolue par la suite.